



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-82

Séance du jeudi 9 octobre 2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29
Présents : 20
Nombre de suffrage : ... 26

Date de convocation
23/09/2024

Date d'affichage
23/09/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

14/10/2025

Et publication du :

14/10/2025

L'an deux mille vingt deux, le jeudi 9 octobre 2025, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BAX de KEATING Geoffroy

Etaient présents :

M. BAX de KEATING Geoffroy, Mme LAHITTE Chantal, M. PAQUET Frédéric, Mme GROSSE Marie-France, M. BARON Jean-Louis, Mme GALLET Laurence, Mme LE MINDU Isabelle, M. BASTIERE Paul, Mme GABIOU Carole, Mme DOIREAU Florence, Mme AUGER Nadia, M. CHAIGNON Jean-Michel, Mme DEVILLIERS Evelyne, M. LECOMTE Frédéric, Mme COURTILLET Véronique, Mme IKHELF Dalila, Mme RANGER Michelle, M. MERCIER Dany, M. LO RE Gérard, M. RODIER David

Procurations :

M. PONT Damien donne pouvoir à M. CHAIGNON Jean-Michel, M. BONDON Pierre donne pouvoir à M. BASTIERE Paul, Mme PETER Marie-José donne pouvoir à M. BARON Jean-Louis, M. DESERT Thomas donne pouvoir à M. BAX de KEATING Geoffroy, M. TESSIER Pierre donne pouvoir à Mme LAHITTE Chantal, M. VIN Jean-Claude donne pouvoir à M. MERCIER Dany.

Etai(ent)t absent(s) :

Mme AUBE Stéphanie, Mme BOURABA Jessica

Etai(ent)t excusé(s) :

M. PONT Damien, M. BONDON Pierre, Mme PETER Marie-José, M. DE GERMA Pierre-Emmanuel, M. DESERT Thomas, M. TESSIER Pierre, M. VIN Jean-Claude.

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme GALLET Laurence

Objet : Urbanisme - Versement d'une surcharge foncière à la Foncière SNL Prologues

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le versement en 2025 d'une subvention pour surcharge foncière la Foncière SNL Prologues à hauteur de 95 000 € pour l'opération de réhabilitation de 3 logements sociaux au 1 rue du Moulin.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

VOTE : Adopté à la majorité – 6 abstentions : M. VIN Jean-Claude, Mme IKHELF Dalila, Mme RANGER Michelle, M. MERCIER Dany, M. LO RE Gérard, M. RODIER David

Pour extrait certifié conforme
Fait au PERRAY-EN-YVELINES
Le 10 octobre 2025

Monsieur le Maire
Geoffroy BAX de KEATING



2025/10/10
2025/10/10

REÇU EN PREFECTURE

le 14/10/2025

Application agréée f.legalite.com

99_AR-078-2178 04563-20251009-202582-AR